

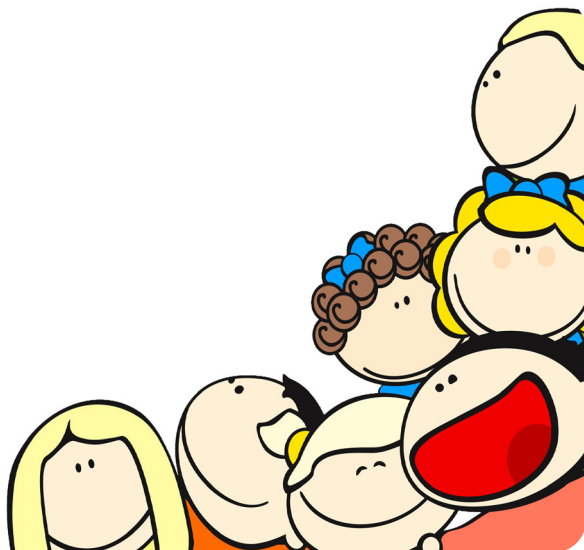


## Un interlocuteur unique

La première démarche pour découvrir l'accueil collectif ou individuel de votre enfant se fait auprès de l'animatrice du Relais Petite Enfance.

L'animatrice, Catherine Heurtier, reçoit toutes les demandes d'accueil et informe les familles des solutions de garde possibles :

- recenser l'offre et la demande
- présenter le fonctionnement et les conditions d'admission du multi-accueil
- informer sur l'accueil individuel (liste des assistants maternels, CAF, contrat, matinées d'éveil...)



## Relais Petite Enfance



**Espace Avalon**  
**Place Le Montagner - BP 28**  
**56520 GUIDEL**  
**Tél : 02 97 84 94 79**  
**rpe@ccas-guidel.fr**

Horaires d'ouverture au public  
Lundi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h30 sur RDV  
Mercredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h sur RDV  
Vendredi après-midi : sur RDV


Service Communication - © Alena Kozlova - IPNS - Mai 2024



## PETITE ENFANCE

les solutions  
pour accueillir  
votre enfant





## Les assistants maternels

Ce professionnel de la petite enfance peut accueillir à son domicile jusqu'à 4 enfants généralement âgés de moins de 6 ans.

Avant d'accueillir un enfant, il doit **obligatoirement** avoir été **agréé par le Conseil Départemental** après avis des services de la Protection Maternelle et Infantile (PMI). Cet agrément lui reconnaît un statut professionnel.

A Guidel, plus de 50 assistants maternels sont agréés pour une offre potentielle d'environ 140 places enfants.

Les familles peuvent consulter sur le site [monenfant.fr](http://monenfant.fr) une liste d'assistants maternels agréés. Elles peuvent également la retirer auprès du Relais Petite Enfance (R.P.E.). Ce service les accompagne dans leurs démarches administratives (contrat, droits et devoirs des parents).

Le R.P.E. propose également deux fois par semaine des ateliers d'éveil (mardi et jeudi matins) animés par une éducatrice de jeunes enfants pour favoriser les rencontres entre assistants maternels et entre les enfants.

### Relais Petite Enfance

Place Louis Le Montagner

Tél : 02 97 84 94 79 [rpe@ccas-guidel.fr](mailto:rpe@ccas-guidel.fr)

## Le multi-accueil Le Chat Perché

Cet équipement municipal est **adapté pour l'accueil collectif** des enfants jusqu'à 4 ans. L'espace y est aménagé pour favoriser l'éveil de l'enfant, son développement et son bien-être.

Les enfants sont accueillis par du personnel qualifié encadré par Camille Foos, infirmière puéricultrice. L'équipe pluridisciplinaire est composée de 2 éducatrices, 3 auxiliaires de puériculture et de 4 adjointes d'animation.

La structure peut accueillir jusqu'à 30 enfants, répartis en 2 groupes. Ce mode d'accueil peut être régulier (sous forme de contrat établi à l'inscription) ou occasionnel (avec réservation).

**Le multi-accueil est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30**

Permanence administrative  
(renseignements, réservation occasionnelle)  
Lundi 8h - 11h  
Mardi, mercredi et jeudi 9h - 12h

### Multi-accueil Le Chat Perché

1, Square Pulheim

Tél : 02 97 81 52 93



## La garde à domicile

Elle consiste à faire garder votre enfant par une personne qui intervient à votre domicile.

Cette personne n'est pas agréée par le Conseil Départemental du Morbihan. Un entretien d'embauche doit être effectué par la famille afin de juger de ses qualités.

Les familles peuvent consulter auprès du Service Info Jeunes (02 97 65 34 05) une liste de baby-sitters. Le Relais Petite Enfance les accompagne dans les démarches administratives et les dirige vers les sites internet en lien avec la garde à domicile.

## Lieu d'Accueil Enfants Parents intercommunal Tri Matelots



C'est un lieu de rencontre, d'écoute et d'échange pour les enfants de moins de 4 ans et leurs accompagnants (parents, grands parents, futurs parents...).

Les vendredis, de 9h à 11h30, en période scolaire, en alternance :

- Au Relais Petite Enfance de Guidel, Place Louis le Montagner
- Au Pôle Petite Enfance de Quéven, 6 rue Jérôme Lejeune
- A l'ALSH de Gestel, Les Lucioles, 3 Allée du Lain

Renseignements et dates à :

Guidel au 02 97 84 94 79

Quéven au 02 97 05 38 86

Gestel au 02 97 05 29 80



## Une permanence de la PMI à Guidel

La protection Maternelle et Infantile (PMI) du Conseil Départemental du Morbihan accompagne les parents. Ce service public et gratuit propose une surveillance médicale et sociale des enfants jusqu'à 6 ans. Une pécultrice de la PMI assure une permanence sur rendez-vous le lundi ou jeudi au R.P.E. de Guidel.

N° Tél pour prendre RDV : 02 97 81 66 61

